

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

W21-838856

FR4FF05_V2/20-10-2023

Maladie Dentaire Optique Autres

Matricule : 12097 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre : 996307

Nom & Prénom : M. ELYAALAOUI - Melhoun

Date de naissance : 12/02/1984

Adresse : N°2 Rue TAHANAOUT Hay ESSALAH
CP:10000 Casablanca

Tél : 0661691773 Total des frais engagés : 6000.585,00 Dhs
0661216629

Dr. BENNANI Maha
Rés du Palais - Vénérologue
Rue Yasmine Angle Bd. Ghazi
et Yacoub El Mansour - Casab
Tél: 05 22 94 02 13

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/02/2024

Nom et prénom du malade : EL YAAALAOUI AYAM Age : 14 Ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Permette

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CP Le : 23/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : CB

VOL 1

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10/04/2014	cf facture		60000 H	ANNAN MANSOUR Médecin Spécialiste en Vénérologie - S. Imm E 12ème étage de Angle Bd. El Mansour 105 95 22 34 03 13

ENNANI Maha
logue - Venézuélique
s. Imm. E. 2ème Etage
ne Angle Bd. Ghandi
El Mansour - Casablanca
05 22 34 03 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	PHARMACIE ARAUCARIA Montant de la Facture Hicham TALI Pharmaciens 12, Rue d'Ifrane Hay Salam C.I.I. Casablanca Tel: 05 22 36 13 45
PHARMACIE ARAUCARIA 12, Rue d'Ifrane Hay Salam C.I.I. Casablanca Tel: 05 22 36 13 45	21/02/24	585.45

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

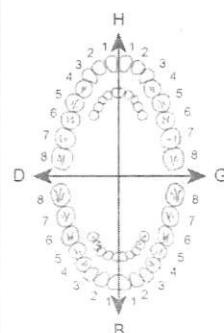
ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		

VOLET ADHERENT

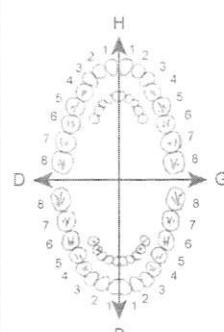
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



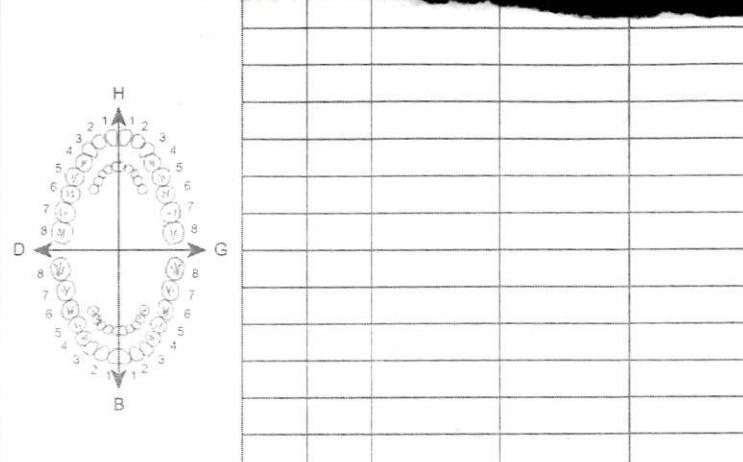
O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
21533412	21433552
00000000	
D	
00000000	
35533411	
G	
00000000	
11433553	



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS



MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DD/MM

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Maha BENNANI LAHLOU

Dermatologie - Vénérologie

Cosmétologie - Laser

Diplômée de la faculté de médecine de Paris

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

الدكتورة مهابناني لحلو

اختصاصية في أمراض الجلد، الشعر، الأظافر

والأمراض التنايسية

طب التجميل - جراحة الجلد - الليزر

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca, le :

21 février 2024

Enf. EL YAALAOUI ADAM

1/ BACTOSPRAY

39.70 pour désinfecter matin et soir



2/ FUCIDINE POMMADÉ

matin et soir

14.00

3/ URGOTEXTILE

rouleau

147.30

4/ MYCOGEL

pour la toilette des pieds bien rincer et sécher

88.30

5/ DERMOFIX CREME

1f/j le soir entre les orteils

146.60

6/ EPIDUO GEL

appliquer un soir sur 2 sur le visage une pression sur les zones acneiques en yeux et des lèvres .

150.15

7/ SEBIONEX HYDRA

appliquer le matin et l'autre soir

Hicham TALI Pharmacie

12, Rue d'Ifrane-Han Salam C.A.L

Casablanca - Tel: 05 27 36 13 95

585.45

150.15



إقامة القصر، عمارة "E", زنقة الياسمين، زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور، الدار البيضاء

Résidence du Palais, Imm. "E", Rue Yasmine - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour, Casablanca 20000

البريد الإلكتروني : Tél. : 05 22 94 03 13 - Email : drmahabennani@gmail.com

I.C.E. : 001927407000026 - I.N.P.E. : 091170431

21 février 2024

Enf. EL YAALAOUT ADAM

1/ BOIRON THUYA OCCIDENTALIS 15 CH

1 dose par semaine , pendant 1 Mois

2/ BOIRON ANTIMONIUM CRUDUM 9 CH

5 granules 2 fois par joiur 1 mois

3/ VERRULIA

1cp matin et soir pendant 1mois

Dr. BENNAANI Maha
Dermatologue - V. - Endocrinologue
Rue Yacoubi 05 22 94 03 13
Res du Palais Imm E. Bd. Gharbi
et Yacoubi El Mansour - Casablanca

Docteur Maha BENNANI LAHLOU

Dermatologie - Vénérologie

Cosmétologie - Laser

Diplômée de la faculté de médecine de Paris

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

الدكتورة مها بناني لحلو

اختصاصية في أمراض الجلد، الشعر، الأظافر

والأمراض التناسلية

طب التجميل - جراحة الجلد - الليزر

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

21/02/2024

Casablanca, le : الدار البيضاء، في :

Note d'honoraire

Enf. EL YAALAOUI ADAM

**600 dhs pour consultation specialiste
avec cryotherapie d'une verrue de la main**

Dr. BENNANI Maha
Résidence du Palais, Imm. E - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca
Rue Yasmine - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél. 05 22 94 03 13

إقامة القصر، عمارة "E" ، زنقة الياسمين، زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور، الدار البيضاء

Résidence du Palais, Imm. "E", Rue Yasmine - Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour, Casablanca 20000

البريد الإلكتروني : Email : drmahabennani@gmail.com

الهاتف : Tél. : 05 22 94 03 13

I.C.E.: 001927407000026 - I.N.P.E.: 091170431